

éco  
quartier

# Ville durable et EcoQuartier



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

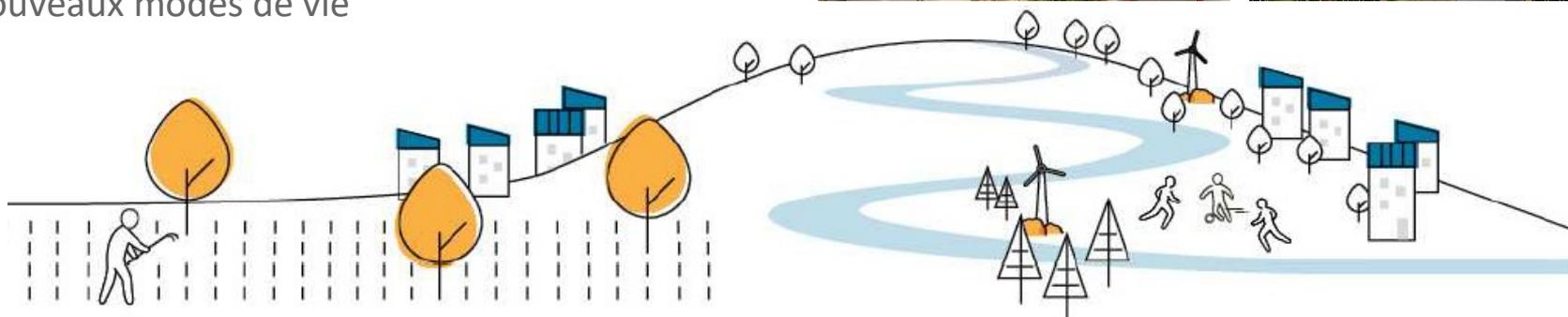
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

# Les principes

Un ÉcoQuartier est une **opération exemplaire**, qui permet à ses habitants, où qu'ils vivent en France, de vivre dans un quartier conçu selon les principes du développement durable.

Label lancé en décembre 2012 :

- une labellisation par étapes avec un accompagnement de chaque projet dans sa maturation et sa réalisation
- permettant de favoriser l'adaptation aux contextes et aux singularités de chaque territoire
- qui valorise un aménagement de qualité, plus durable pour les territoires et porteur de nouveaux modes de vie



# Label EcoQuartier

EcoQuartier  
en projet

EcoQuartier en  
devenir

La vie du  
quartier

L'idée



Le projet



La livraison



## Etape 1 : la Charte EcoQuartier

Dès la phase amont d'un projet, en lien avec la stratégie territoriale portée par la collectivité au contact avec **les services locaux de l'Etat**, signature des engagements à la démarche avec les acteurs



## Etape 2 : Projet conçu, démarrage du chantier

Double expertise par des professionnels avec visites sur site et rencontre du porteur **Commissions régionale et nationale** avec collège de professionnels et personnes engagées (ADEME, CAUE, CR, CG, architectes, urbanistes, aménageurs, associations...)



## Etape 3 : Projet livré, quartier investi par ses habitants et ses usagers

Même process qu'en étape 2 avec analyse de l'existant sur la base des engagements



## Etape 4 : Auto-évaluation / amélioration continue

# La labellisation EcoQuartier

Février

**Recensement des candidatures**

Avril-mai

**Période de finalisation des dossiers de candidatures**

Juin-Août

**Expertise** : deux experts nommés par le ministère font l'analyse du dossier écrit, et font une visite de l'opération afin d'avoir la vision du terrain et de pouvoir échanger avec les porteurs de projet et leurs partenaires



Septembre

## Commission régionale en PACA

DDT(M) : DDT 04, DDT 05, DDTM 06, DDTM 13, DDTM 83 et DDT 84

CEREMA Méditerranée

CONSEIL REGIONAL

EPF PACA

ADEME PACA

Agences d'urbanisme : AUPA, AURAV, AGAM et AUDAT

EPA : Plaine du Var et Euroméditerranée

CAUE : CAUE 05, CAUE 06, CAUE 13, CAUE 83 et CAUE 84

Parc national des Calanques

PNR PACA : PNR du Verdon, PNR Queyras, PNR Luberon, PNR Camargue, PNR Alpilles, PNR Préalpes d'Azur

Association Envirobat-BDM

UNAM PACA, ARHLM, IUAR-AMU, ARPE PACA

Novembre

## Commission nationale

Décembre

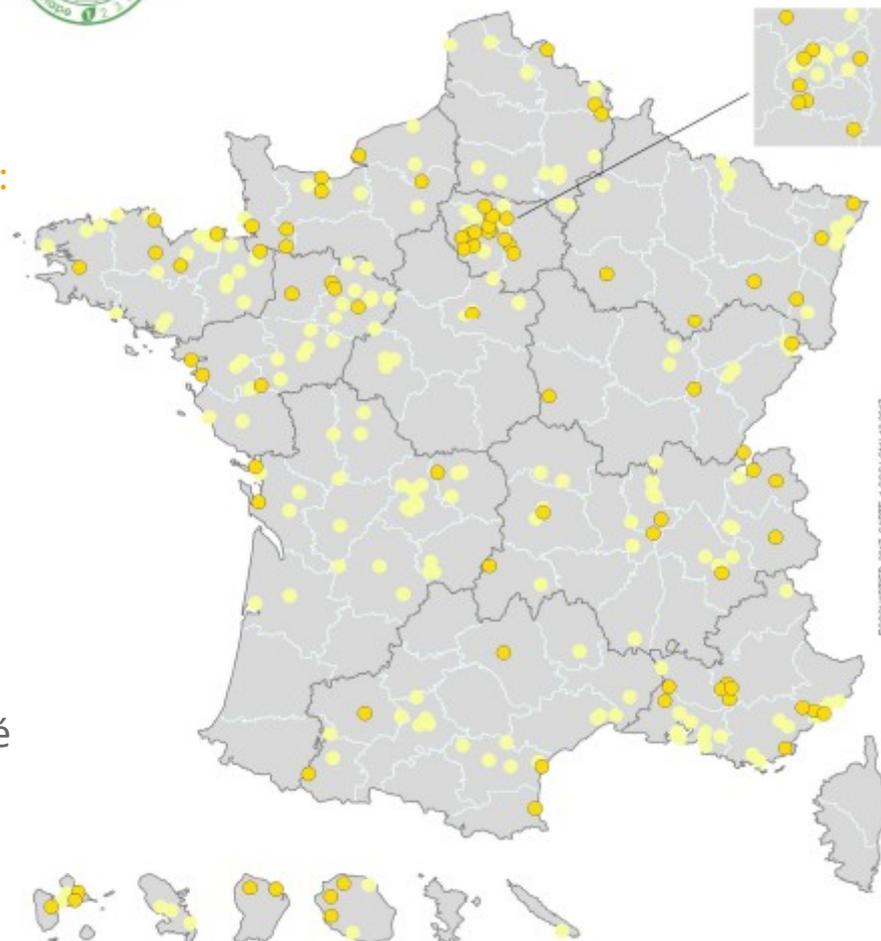
**Remise des labels**



## Les EcoQuartiers au 19 décembre 2017 Labels étape 1

### Autour de quatre ambitions réaffirmées :

- des EcoQuartiers pour tous
- des EcoQuartiers pour tous les types de territoires
- des EcoQuartiers laboratoires d'innovation et de fabrication de la ville durable
- un label opérationnel, à la lisibilité renforcée



● Avant 2017 [216] ● 2017 [84]

Source : DGALN/DHUP/AD4  
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

# Bilan de la labellisation 2017 étape 2

Nice Méridia – Nice (06)



Grand Arénas – Nice (06)



Cap Azur – Roquebrune Cap Martin (06)



La Maille II – Miramas (13)



Joly Jean – Avignon (84)



Parc des Calanques – Marseille (13)



Quartier 112 – Marseille (13)



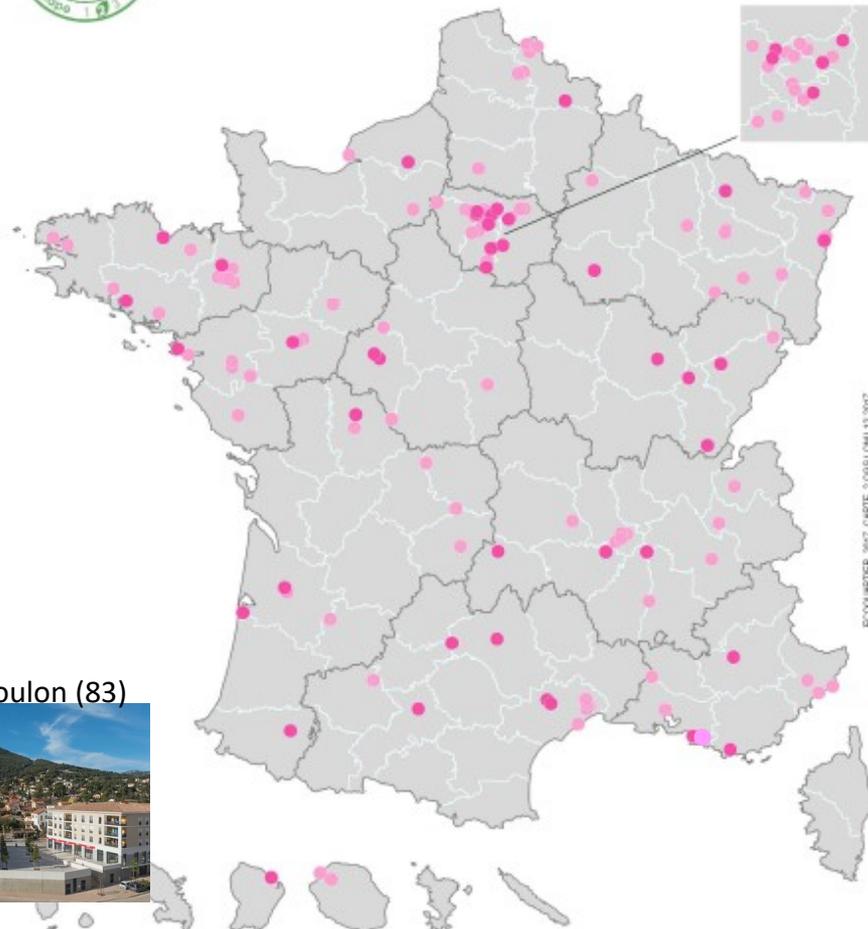
Centre Bourg – Volonne (04)



Font Pré – Toulon (83)



Les EcoQuartiers au 19 décembre 2017  
Labels étape 2



EcoQUARTIER\_2017\_CARTE\_2\_0481 04/11/2017



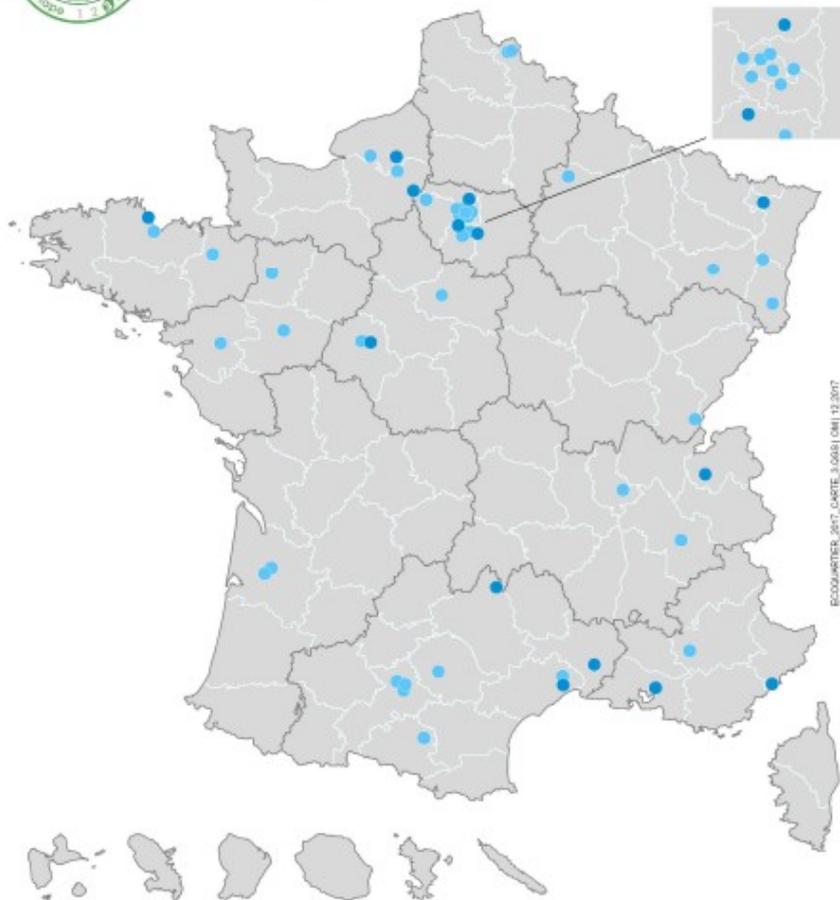
● Avant 2017 [97] ● 2017 [44]

Source : DGALN/DHUP/AD4  
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

# Bilan de la labellisation 2017 - étape 3



Les EcoQuartiers au 19 décembre 2017  
Labels étape 3



● Avant 2017 [46] ● 2017 [14]

Source : DGALN/DHUP/AD4  
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

Forcalquier (04)



Grand Coudoux – Coudoux (13)



Cannes Maria – Cannes (06)



# L'étape 4



## Les EcoQuartiers au 19 décembre 2017 Labels étape 4



ECCOQUARTIER\_2017\_CARTE\_4\_GGSI | OMI | 12.2017



● 2017 [5]

Source : DGALN/DHUP/AD4  
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

# Intégrer l'évaluation au processus de projet

1/ Anticiper l'évaluation dans le processus de projet

2/ Piloter collégalement l'évaluation

3/ Construire un cadre d'évaluation ad hoc (questions évaluatives, indicateurs) et définir les moyens allant de pair

*Comment la collectivité mesure-t-elle la tenue de ses engagements dans le temps ?*

Comment les éventuelles innovations en matière d'aménagement ou de management essaient-elles dans d'autres opérations ou dans les politiques publiques locales ?

## Référentiel national pour l'évaluation des ÉcoQuartiers

PREMIERS ÉLÉMENTS DE REPÈRE  
À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS

## Référentiel national pour l'évaluation des ÉcoQuartiers

TOME 2

OUTILS À DESTINATION  
DES COLLECTIVITÉS

*La qualité de vie des habitants dans l'ÉcoQuartier s'est-elle améliorée ?*

Boite à outils pour l'évaluation :

<http://www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr/boite-a-outils-pour-l-evaluation-des-ecoquartiers-r524.html>

# Bilan de la labellisation 2017

**60**

ÉcoQuartiers **ÉTAPE 3**

**141**

ÉcoQuartiers **ÉTAPE 2**

**506**

ÉcoQuartiers en projets ou réalisés

**174 864**

**LOGEMENTS**  
construits ou rénovés  
dans les ÉcoQuartiers  
labellisés étape 2 ou 3

**38 %**

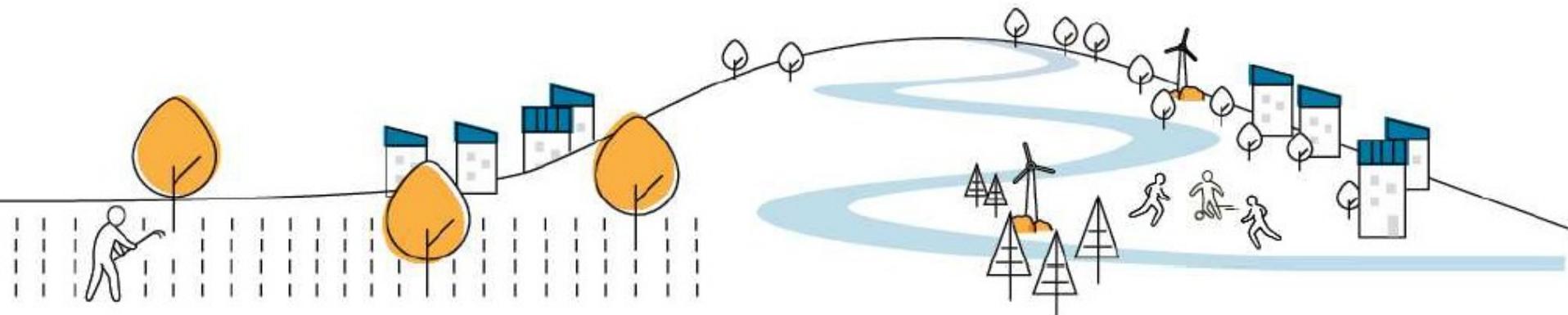
des logements construit  
ou rénovés dans les  
ÉcoQuartiers labellisés à  
l'étape 2 ou 3 sont des  
**LOGEMENTS  
SOCIAUX**

**75 %**

des opérations en  
**RENOUVELLEMENT  
URBAIN**

**30 %**

des ÉcoQuartiers  
labellisés 2 et 3 sont en  
**MILIEU RURAL**





DÉMARCHE ET PROCESSUS

CADRE DE VIE ET USAGES

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

<b>1</b>	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	<b>6</b>	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain	<b>11</b>	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	<b>16</b>	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
<b>2</b>	Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne	<b>7</b>	Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	<b>12</b>	Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	<b>17</b>	Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération
<b>3</b>	Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global	<b>8</b>	Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air	<b>13</b>	Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	<b>18</b>	Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire
<b>4</b>	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet	<b>9</b>	Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	<b>14</b>	Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement	<b>19</b>	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
<b>5</b>	Mettre en œuvre à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue	<b>10</b>	Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site	<b>15</b>	Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	<b>20</b>	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

Pour les collectivités et leurs partenaires :

Un cadre opérationnel durable et partagé  
De la programmation à l'évaluation



Une démarche

Un Processus

Un réseau

Des ressources

Des outils

...



## Rencontre nationale

# ÉcoQuartiers, réinventons l'existant

Mardi 6 juin 2017 aux Grands Voisins

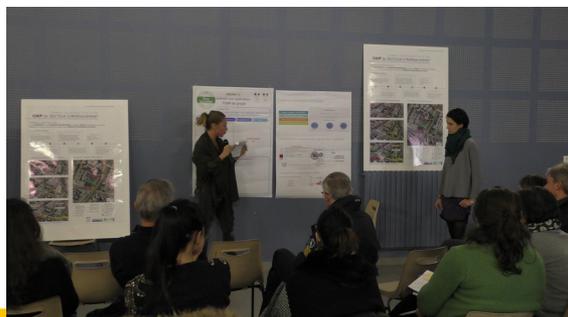


MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



## Un club régional

Réunions 2 fois par an pour échanger, partager les expériences, aborder des thématiques particulières, visiter des opérations



### Les ÉcoQuartiers en France

La démarche **ÉcoQuartier**, portée par le Ministère de la Cohésion des Territoires, vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement. Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement multifacettes qui intègre tous les enjeux et principes de la ville et des territoires durables. Le **label ÉcoQuartier** se fonde sur 20 engagements rassemblés dans la **Charte ÉcoQuartier**, qui peuvent s'appliquer à toute opération d'aménagement durable.

[En savoir plus](#)

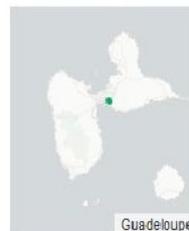
Tous types

Toutes régions

Toutes étapes

Filter

Carte Liste



#### Connectez-vous

john.doe@acme.com

\*\*\*\*\*

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)

Collectivités, Porteurs de projets, Experts,  
créez votre compte

Créer mon compte

#### Le label ÉcoQuartier aujourd'hui :

Opérations Label - Étape 1 **190**

Opérations Label - Étape 2 **106**

Opérations Label - Étape 3 **51**

Logements construits ou rénovés **174 864**  
(Étape 2 et 3) dont 28 % de

# Un panel de formations

## Une offre de formation spécifique EcoQuartier

- . ouvert aux agents de l'État mais aussi aux collectivités et partenaires du club régional
- . lieux privilégiés de partage, vocation à favoriser les échanges entre participants et intervenants

ÉcoQuartier, les fondamentaux de l'aménagement durable



ÉcoQuartier et objectifs environnementaux

EcoQuartier et nature en ville

ÉcoQuartier et planification

ÉcoQuartier et montage économique

Référentiel européen de la ville durable

URBAX  
- bourg structurant  
- quartier durable

## *Cadre commun pour tous les acteurs*

- donne un **cadre en termes de gouvernance** : outil mobilisable et appréhendable par tous les acteurs, capable de fédérer

- démarche **transversale** et **interdisciplinaire**, inscrit dans la dynamique « réseaux »

Donne un cadre de réflexion et de conception partagé

Partage des engagements (collectivités – aménageurs – état partenaires)

Partage des risques (programmation des équipements publics, services...)

Partage citoyen (participation, co-construction...)

## *Cadre commun à toutes les étapes du projet*

**Levier de négociation** et de **discussion** auprès des autres acteurs pour un aménagement durable (élus, services techniques, riverains, promoteurs, usagers...), outil pour maintenir des engagements dans le temps

- Programmation d'espaces, d'équipements et de services publics (mixité urbaine)
- Programmation des typologies de logements (selon les caractéristiques du territoire...)
- Parking et stationnement
- Réseaux urbains économes en énergie et limitant les émissions de gaz à effet de serre
- Efforts pour la mobilité (nouvel arrêt de bus, nouvelle desserte...)
- Efforts de densité (ville compact)...



DÉMARCHE ET PROCESSUS

CADRE DE VIE ET USAGES

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

<b>1</b>	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	<b>6</b>	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain	<b>11</b>	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	<b>16</b>	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
<b>2</b>	Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne	<b>7</b>	Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	<b>12</b>	Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	<b>17</b>	Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération
<b>3</b>	Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global	<b>8</b>	Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air	<b>13</b>	Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	<b>18</b>	Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire
<b>4</b>	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet	<b>9</b>	Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	<b>14</b>	Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement	<b>19</b>	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
<b>5</b>	Mettre en œuvre à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue	<b>10</b>	Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site	<b>15</b>	Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	<b>20</b>	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

Pour les collectivités et leurs partenaires :

Un cadre opérationnel durable et partagé  
De la programmation à l'évaluation

# Les engagements

**Engagement 1. Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire**

**Engagement 2. Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne**

**Engagement 3. Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global**

**Engagement 4. Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet**

**Engagement 5. Mettre en œuvre, à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue**

# Les engagements

**Engagement 6 : Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain**

**Engagement 7 : Mettre en œuvre les conditions du vivre-ensemble et de la solidarité**

**Engagement 8 : Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air**

**Engagement 9 : Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale**

**Engagement 10 : Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site**

# Les engagements

**Engagement 11 : Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire**

**Engagement 12 : Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité**

**Engagement 13 : Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts**

**Engagement 14 : Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement**

**Engagement 15 : Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente**

# Les engagements

**Engagement 16 : Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques**

**Engagement 17 : Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération**

**Engagement 18 : Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire**

**Engagement 19 : Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe**

**Engagement 20 : Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels**

Plate-forme des EcoQuartiers :

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/operations/>

Site internet du Club EcoQuartier :

<http://www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr/>

Site internet de la DREAL PACA :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/ecoquartier-r2180.html>

Perrine PRIGENT, Chargée de mission ville durable à la DREAL PACA  
[Perrine.prigent@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Perrine.prigent@developpement-durable.gouv.fr)

